

Rendre accessible l'AMAP



Témoignages sur les pratiques solidaires en AMAP

L'accessibilité économique est un frein souvent évoqué à une plus grande mixité sociale au sein des groupes en AMAP. S'engager sur une saison et sur un montant annuel peut en effrayer plus d'un, surtout lorsqu'on est dans une situation économique instable. Alors, depuis les tout débuts des partenariats AMAP, des groupes, souvent en lien avec leurs paysan·ne·s partenaires, réfléchissent à des systèmes de solidarité pour rendre l'AMAP plus accessible.

Petit tour d'horizon des expériences franciliennes

En décembre dernier, un appel à témoignage a été lancé au sein du Réseau pour recueillir les expériences des un·e·s et des autres sur les systèmes de solidarité mis en place au sein des partenariats. Une vingtaine de réponse a été recueillie, que voici.

Sommaire :

1. Solidarité sur la base des cotisations ad hoc
2. Solidarité sur la base des paniers « orphelins »
3. Dispositifs de solidarité larges, combinant paniers solidaires et dons de paniers orphelins
4. Le prix de panier solidaire

Solidarité sur la base de cotisations ad hoc:

1/ Le Monstrueux de Marivel

Groupe en AMAP à Chaville (92)

« L'AMAP «le Monstrueux de Marivel » à Chaville (36 familles adhérentes en 2017) a participé en 2017 à la livraison de légumes à l'Épicerie Sociale de Chaville (« Relais



Chavillois » -1104 avenue Roger Salengro – 92370 - Chaville), en proposant aux adhérents de financer quelques paniers par an, d'une valeur 4€ chacun. Cette participation se fait sur la base du volontariat. Gaël Silly, notre maraîcher, a accepté de fournir ces légumes à un prix de gros.

Le relais Chavillois (Epicierie Sociale de Chaville) est gérée par l'association « Conférence de St Vincent de Paul ». Plus de renseignements [ici](#). Une trentaine de familles peut y acheter des aliments et des produits ménagers de base, pour une période de 3 mois renouvelable. Les prix correspondent à environ 10% des prix du marché. Les dossiers de demande d'accès à l'Epicierie sont établis par des assistantes sociales.

Bilan de la participation de l'AMAP : 535kg de légumes (pommes de terre, carottes, oignons, poireaux, navets) ont pu être livrés en 12 fois à l'Epicierie Sociale, grâce aux 656€ récoltés. Des bénévoles de cette Association venaient prendre les légumes à la permanence de l'AMAP le jeudi soir, pour les proposer le vendredi matin à l'Epicierie Sociale.

Les bénéficiaires ont apprécié ces légumes et cela a permis à l'Epicierie Sociale de faire quelques économies en diminuant un peu ses achats de légumes auprès de son fournisseur habituel.

L'AMAP compte renouveler cette participation à l'épicierie solidaire en 2018. Début janvier 2018, ont été récoltés 536€. Les livraisons de légumes vont commencer mi-janvier 2018, avec des livraisons tous les 15 jours d'une cinquantaine de kilos de légumes. Un appel aux dons sera renouvelé en cours d'année, pour essayer d'assurer des livraisons le plus longtemps possible en 2018. Nous avons le projet d'expliquer aux clients de l'Epicierie Sociale par une affiche, un flyer, que ces légumes sont « bio », qu'ils viennent directement d'un maraîcher, etc.

Fonctionnement dans l'AMAP : un adhérent est « référent » pour ce projet « Paniers solidaires ». Il lance les appels aux dons, et coordonne les commandes entre le maraîcher et l'Epicierie Sociale. Le trésorier de l'AMAP effectue chaque trimestre les règlements au maraîcher suivant les livraisons effectuées et notées par ce « référent ».

*Stéphanie, présidente de l'AMAP, et Bernadette Héliot, référente « paniers solidaires »
Pour l'AMAP « le monstrueux de Marivel*

2/ Eaubon'AMAP

Groupe en AMAP à Eaubonne (95)

« A Eaubon'AMAP, nous avons lancé en 2015 ce que nous appelons les paniers solidaires. Depuis 3 ans, nous donnons chaque semaine au foyer ETAPE, un foyer d'hébergement pour familles monoparentales situé à Eaubonne, 2 paniers de légumes. C'est le responsable de distribution qui en fin de distribution va apporter les paniers au foyer, le contenu est alors réparti entre les résidents (par le/les responsables du foyer).



Le foyer est principalement composé de femmes d'origine africaine, avec des enfants. Elles ont 'appris' à cuisiner certains légumes, et il faut souligner que c'est leur seule source de légumes frais, le reste est constitué de conserves issues de la banque alimentaire. Ces dons de paniers sont a priori appréciés. La première année nous (le bureau) avons été invités à un apéritif chez eux pour nous remercier, c'était très sympathique. De même le responsable du foyer était venu remercier et témoigner lors de l'AG à l'issue de la première année des paniers solidaire. Pour l'anecdote, il avait rapporté que les endives, ça ne passait pas.

Depuis 2016, et à nouveau en 2017, nous avons essayé de faire participer les gens du foyer ETAPE à la vie de l'AMAP, pour établir un peu de retour (donner en échange de recevoir). Mais cela ne fonctionne pas. Nous avons convenu avec la responsable du foyer que des résidents pourraient venir aider pour les distributions, et aussi pour l'aide sur l'exploitation, nous étions prêts à organiser les transports nécessaire, mais sans succès. Ce qui fait que ce principe des paniers solidaires vers ETAPE pose question (il est trop à sens unique, l'idée était aussi de donner une occasion de contacts réguliers, d'engagements aux résidents d'ETAPE), à voir ce qui sera décidé en 2018.

Par ailleurs en 2017, nous avons aussi voté en AG l'attribution d'un troisième panier solidaire à l'épicerie sociale d'Eaubonne. Le principe: les responsables de l'épicerie sociale devait choisir une famille parmi leurs bénéficiaires, qui viendrait chercher un panier lors de chaque distribution, pendant 2 mois (le choix d'une durée de 2 mois était leur choix d'organisation, en lien avec les 'règles' d'aide de l'épicerie sociale). Cela a bien fonctionné avec les premières familles, qui venaient chercher leur panier et nous disait apprécier ce don. Et puis à partir de mai/juin, les bénéficiaires ne sont pas venus régulièrement chercher leur panier, et nous avons arrêté en septembre de commander ce panier supplémentaire auprès de notre producteur.

Les paniers solidaires sont financés de 2 façons:

- les cotisations 'solidaires', c'est à dire un supplément de cotisation donné volontairement par les AMAPiens qui le souhaite, en début d'année, au moment des inscriptions
- les dons de paniers: en cas d'absence, en particulier pendant les périodes de congés, les AMAPiens indiquent à l'avance qu'ils donnent leur panier comme panier solidaire. Du coup, la semaine concernée, nous ne commandons au producteur que le nombre exact de paniers à distribuer, les paniers non livrés sont garder 'en crédit' pour les livraisons suivantes. Cela demande de tenir un compte un peu rigoureux de ces dons de paniers, mais par exemple pendant l'été, les dons de paniers financent les paniers solidaires et évitent de piocher dans les cotisations solidaires. Pour le producteur, c'est transparent, les paniers donnés par les adhérents lui ont été déjà payé par les adhérents.

En résumé nous n'avons aucune difficulté, avec 50 adhérents, via les dons de cotisations et les dons de paniers, à financer 3 paniers solidaires chaque année. Par contre il est plus difficile de trouver des bénéficiaires qui 'jouent le jeu' de la vie d'une AMAP.



Par ailleurs j'avais exploré la piste de faire reconnaître l'association comme 'd'utilité publique', pour augmenter mécaniquement le volume des cotisations solidaires, mais une AMAP ne rentre pas du tout dans la définition d'une association d'utilité publique (une AMAP ne pourra jamais répondre aux critères: Les activités de l'association doivent dépasser le cadre local. Le nombre d'adhérents doit être important (minimum fixé à titre indicatif à 200). Voir cette [page](#).

Et pour information le [lien](#) vers le site du foyer ETAPE

*Joëlle,
pour Eaubon'AMAP*

3/ Sapouss'

Ville de Yerres

« J'avais essayé il y a 2-3 ans de lancer cette dynamique dans mon AMAP, en proposant une adhésion solidaire (majorée de quelques euros par rapport à l'adhésion classique) pour les adhérents qui seraient prêts à financer une part de récolte à une famille en situation de précarité. Les membres du collectif avaient été plus ou moins réceptifs.

Principales craintes exprimées spontanément:

- que les bénéficiaires ne tiennent pas leur engagement de venir récupérer leur part chaque semaine (surtout si on ne leur fait rien payer), et qu'ils ne s'impliquent pas dans la vie de l'AMAP;
- qu'ils soient, ou se sentent, stigmatisés;
- difficultés autour du choix des bénéficiaires, sachant que ce serait limité à 2-3 familles;

Bien que ça n'ait pas eu un super écho, j'ai quand même eu leur accord pour contacter le CCAS de Yerres et voir avec eux ce qu'on pourrait envisager. (...)

Suite à différents échanges avec le CCAS, il paraissait difficile de demander une participation financière aux familles. Par contre, il existait un appel à projet concernant un nouveau dispositif santé, ALISOL, dont l'objectif est « la distribution à bas prix de produits locaux, bio ou de qualité à destination de personnes en situation de précarité ».

En fait, la subvention ne pouvant couvrir que 50% du coût de ces 2 demi-paniers, il aurait fallu que l'AMAP finance les 50% restants, soit 380 euros.

On a présenté le projet aux adhérents lors de l'AG de janvier 2016, mais là encore, cela n'a pas eu un super écho. On a finalement laissé tomber l'idée. Je pense qu'on aurait pu concrétiser le projet sans trop de difficultés si y avait eu juste un peu plus de volonté des adhérents de l'AMAP. J'avoue avoir été vraiment surprise de l'accueil mitigé de cette proposition par les adhérents.

Si c'était à refaire, je prendrais le temps de réfléchir à la façon de présenter le projet, aux arguments avancés.»

*Isabelle,
AMAP de Yerres*



4/ AMAP Montrouge

Ville de Montrouge

« Notre retour d'expérience à Montrouge: sur l'année 2016, nous avons mis en place avec le Secours Populaire de prendre un panier de légumes à la charge de l'AMAP. Chaque semaine un bénéficiaire différent passait prendre le panier.

Malheureusement, la logistique s'est révélée compliquée: quelques fois, le bénéficiaire ne passait pas prendre le panier / pour le Secours Pop, choisir une personne par semaine était compliqué / surtout c'était assez injuste envers les bénéficiaires sans cuisine ... Nous avons donc arrêté.

Sur l'année 2017, notre député nous avait donné 1000€ (je ne suis pas à 100% sûr du chiffre) de sa réserve parlementaire, nous avons donc fait un appel aux dons + complété de quelques centaines d'euros sur les fonds de l'AMAP et fait 2 commandes, une à notre maraîcher, une à notre producteur de fruits pour donner les légumes et les fruits au Secours Pop. Ils ont ensuite été distribués lors de la distribution hebdomadaire du Secours Pop.

Mais c'était exceptionnel et pour le moment, pas de projet 2018. »

*Olivier,
AMAP de Montrouge*

5/ La courgette Presloise

Ville de Presles en Brie

« L'idée de permettre à des personnes en situation difficile d'accéder à notre panier hebdomadaire faisait son chemin depuis quelques saisons, et nous avons pu la concrétiser en 2016 après nous être mis d'accord en AG sur ce que nous voulions et pouvions faire.

Nous avons décidé d'augmenter la cotisation annuelle versée par chaque famille à notre association de sorte à pouvoir prendre en charge une large partie du coût annuel d'un panier et permettre ainsi l'intégration d'une famille de 6 personnes (2 parents 4 jeunes enfants). Il a été également décidé que très peu de personnes n'en connaîtraient leur identité afin d'en faire une famille parmi les autres.

Notre panier est de 17 euros, nous en prenons en charge 12, la famille 5. C'est dans le cadre du CCAS que j'ai rencontré cette famille pour lui expliquer notre démarche (pas si simple, puisque parlant assez mal le français), mais qui a néanmoins adhérer et poursuivit en 2017. »

*Pascal,
Pour la Courgette Presloise*



6) Ellsa

Ville d'Achères

« En ce qui concerne les paniers solidaires l'AMAP d' ELLSA à ACHERES vient de terminer 2 ans de contrats avec des personnes utilisatrices de l'épicerie sociale, tout cela grâce à la prime d'ALISOL du conseil régional. »

Un article, [à consulter ici](#), avait été consacré à ELLSA et ses dispositifs solidaires en sept 2015

*Bienvenue,
Pour l'AMAP d'Achères*

7) Panier Blomet

Ville de Paris

« Nous avons, au panier Blomet, mis en place par le passé les paniers solidaires qui permettent, sur le versement de 1 euro de plus par panier adhérent, la mise en place d'un panier hebdomadaire destiné à une asso, une personne en difficulté etc... Malheureusement depuis trois années, nous n'avons pu remettre cela en route, malgré les relances faites en AG, mais nous ne perdons pas espoir! »

*Clément
Panier Blomet*

8) Solibio91

AMAP du Conseil Départemental 91

« A Solibio91, on a tenté une action solidaire avec des agents du CD91 en difficulté. Pour cela, on avait obtenu du CD91 une subvention qui prenait en charge 50% du prix du panier pour 3 agents au maximum sur la durée du contrat. Pour sélectionner les agents qui pourraient en bénéficier, nous sommes passés par les assistantes sociales du CD91 qui lorsqu'un agent en difficulté venait les voir, elles leur proposait dans leur panel d'aides cette possibilité d'avoir pour 3,50€ par semaines un panier de légumes bios d'une valeur de 7€. Seul moi qui avait monté ce système connaissait le nom des personnes qui en bénéficieraient dans un souci de confidentialité. Seules 2 personnes ont souscrit ce panier en se partageant un panier et ceci seulement 1 année. Car comme nous n'avions pas consommé toute la subvention, nous leur avons



proposé de continuer 1 année de plus mais elles n'ont pas voulu. Et nous n'avons pas eu d'autres volontaires et n'avons donc pas renouvelé l'opération.

Pour info, avec le solde de la subvention, nous avons augmenté le don en oranges (ou autres) que nous faisons tous les ans aux Restos du coeur. 4 des 12€ de cotisation sont consacrés à ce don.

Sinon, nous n'avons pas vraiment su pourquoi le panier solidaire n'avait pas fonctionné. A priori, les assistantes sociales oubliaient d'en parler.

Et pour les personnes qui ont testé, malgré le prix, le fait d'avoir des légumes qui ne leur plaisaient pas forcément ou qu'elles ne connaissaient pas était trop contraignant.

C'est triste car pour 3,50€ elles avaient des produits de qualité et en quantité sans doute supérieures à la plus basse qualité de produits en grandes surfaces. »

Jean-Marc
Pour Solibio

Solidarité sur la base des paniers orphelins

9) Bio Devant

Ville de Courbevoie

« Nous sommes hébergés par une FJT (Foyer social de jeunes travailleurs) tous les vendredis soirs. En échange de la possibilité de distribuer, notre producteur offre un panier au foyer.

Certains de nos adhérents n'ont parfois pas la disponibilité pour venir chercher leur panier et savent que rien ne se perd puisque les paniers sont aussi donnés au foyer. C'est dans l'ADN de l'association. Ainsi, les jeunes ont soit la possibilité de cuisiner eux-mêmes les produits ou de les faire préparer par le cuisinier du foyer et de les déguster.

Le foyer organise également des rencontres pédagogiques autour des légumes.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité des paniers pour les plus démunis n'est plus à l'ordre du jour. Nous avons dans le passé tenté d'avoir un partenariat avec des associations mais cela ne fonctionnait pas bien car les bénéficiaires venaient pendant les distributions (alors que nous leur demandions d'arriver à 20h fin de la distribution) et perturbaient ainsi le bon déroulement. Les permanents donnaient des produits pensant que les personnes étaient des adhérents et les cagettes se vidaient prématurément. Nous avons donc arrêté pensant que l'épicerie solidaire de la ville était mieux adaptée pour les gérer. Le volume que nous donnons n'intéresse pas les restos du cœur.

Pour connaître quelques familles en difficulté, le concept AMAP est vu comme un truc pour les bobos et le Bio comme une arnaque... Nous sommes en proche banlieue parisienne ! S'engager lorsque l'on survit n'est pas à l'ordre du jour. Aider des producteurs qui font des efforts pour mieux produire n'est pas une priorité et on les comprend. »

Catherine,
Pour Bio Devant



10) Le Panier Vanvéen

Ville de Vanves

« La fourniture de paniers par l'AMAP "le panier Vanvéen" a essentiellement concerné le don des paniers qui n'étaient pas pris l'été :

- il y a quelques années, nous redonnions quelques paniers l'été à un hôtel social de la commune. Nous avons essayé avec la municipalité d'obtenir une liste de personnes qui pourraient bénéficier de nos légumes, mais cela n'a jamais pu se réaliser et nous ne voulions pas donner au coup par coup, mais plus à des personnes qui en avaient vraiment besoin ;
- ensuite, à Août Secours alimentaire dans le 15e, la dernière quinzaine de juillet, et dans le 14e en août ;
- depuis deux étés, nous avons continué avec un hôtel social de Vanves. Nous avons dû arrêter car cela gênerait des conflits entre les résidents ;
- Par contre, nous avons, depuis un an environ, géré des dons de vêtements, denrées, produits sanitaires pour des réfugiés qui se retrouvent dans une structure de Malakoff, Scarabéd. Les dons de légumes se font dans ce cadre.

Pendant l'été, nous avons aussi apporté des paniers de légumes "oubliés par les AMAPiens". L'absence des aides habituelles en été avait amené d'autres personnes à venir chercher des vivres à la structure d'aide (Zinzolin). Depuis septembre, l'AMAPienne qui représente Zinzolin vient en fin de distribution récupérer les légumes en trop. De temps en temps, nous faisons appel à un apport de denrées plus d'épicerie »

Paolo

Pour les paniers vanvéens

11) Massy manger Bio

Ville de Massy

« Malgré les deux numéros de téléphone mis à la disposition des AMAPiens pour signaler un retard ou une absence afin de prévoir une solution; malgré nos appels téléphoniques pour joindre les retardataires, nous nous trouvons, régulièrement avec des commandes non récupérées.

Jusqu'à peu de temps, ces produits étaient partagés entre les différents bénévoles qui avaient assuré la distribution. Mais notre association ne cesse de s'agrandir et le partage était devenu trop conséquent, disproportionnée.

Dorénavant nous portons les produits aux résidents du Foyer Adoma avec lesquels, par ailleurs, nous sommes partenaires lors d'un événement festif organisé sur la ville: les Vertifolies. Cette décision prise en CA a trouvé l'approbation de tous nos adhérents.

D'autre part, nous organisons depuis plusieurs années un repas solidaire, "The Meal", en relation avec l'Association "Un repas pour notre Avenir". Nombre de nos bénévoles



participent à sa mise en place. Certains de nos producteurs s'y associent, nous complétons les achats et les bénéfices récoltés sont distribués à parts égales à deux associations porteuses d'un projet social et/ou lié au développement durable et à celle choisie par The Meal. »

*Françoise Boutron
Pour Massy Manger Bio*

12) AMAP des Roses

Ville de Mandres les Roses

« L'AMAP des Roses a engagé un partenariat avec les CCAS des communes partenaires ; Mandres les Roses partenaire financier et lieu où nous avons notre local et Villecresnes, partenaire financier.

Lors de nos distributions, tout panier non retiré est partagé en accord avec les AMAPiens entre les CCAS. Ce peut être un panier de légumes, ou un trop plein de fruits.

Nous avons tissé avec les responsables de ces organismes un lien particulier. Le retour des responsables et des élus est très positif. Les bénéficiaires sont ravis de découvrir ou de redécouvrir des légumes "oubliés" et surtout des produits de bonne qualité. Le centre social de Villecresnes met en place cette année un atelier cuisine qui permettra aux bénéficiaires de partager des recettes. Nous réfléchissons à proposer des actions en lien avec nos producteurs. »

*Maria Pia Bernis
AMAP des Roses*

13) La Clé des Champs

Ville de Fontenay-sous-Bois

« Depuis plusieurs années, notre problème est les paniers de légumes, fruits, oeufs et pains ... qui restent à la fin de la distribution car non récupérés. Pendant longtemps, les bénévoles (équipe de 6 à 10 personnes) profitaient du trop après avoir préparé et assuré la distribution

Pendant les grandes vacances, c'était critique. En aout 2014 et 2015 nous avons trouvé une solution pour aout nous allions porter nos légumes à l'ASA (association aout solidarité) qui distribuait à Créteil pour des familles en difficulté.

Après quelques problèmes avec les fins de distributions, nous avons voté que tous les légumes restant seraient donnés au resto du coeur de Fontenay s/b pendant les campagnes (novembre à décembre).

Puis un centre de réfugiés a ouvert à Fontenay sous la direction de l'association "Aurore"



De janvier à novembre tous les légumes vont à cette association et entre novembre et décembre, ce n'est suivant les conditions en alternance avec les resto du cœur. Les adhérents sont très heureux de cette solution trouvée. Les fins de distributions sont plus sereines (personne n'attend les légumes en plus) Mais il faut aller les porter et s'adapter aux personnes réfugiées qui ont subi des traumatismes (un manque réel) et qui ont en plus des problèmes de langues avec des légumes qu'ils ne connaissent pas ont besoin de savoir partager. Il faut faire le point régulièrement avec la responsable du moment. »

*Françoise,
La Clé des Champs*

14) AMAP de St Germain

Ville de Saint Germain

« Nous n'avons pas de système spécifique de solidarité mais la question est intéressante. Par contre de manière informelle lorsqu'il y a du surplus ou des oublis de paniers par des AMAPiens :

- nous "renforçons" le panier d'une personne que nous savons plus fragile économiquement
- ou nous donnons des paniers à des personnes seules avec enfants connues de l'un ou l'autre d'entre nous (non AMAPiens)
- ou encore nous donnons à une association locale (banque alimentaire).

Le plus souvent quand il reste quelques paniers ils sont partagés entre les distributeurs. »

*Véronique,
AMAP de St Germain*

15) Champs Libres

Ville de Fontenay-sous-Bois

« A l'AMAP Champs Libres de Fontenay-sous-Bois, c'est un partenariat avec le Secours Catholique qui est en place : tous les légumes non récupérés par les AMAPien.nes sont recueillis par un bénévole de cette association qui vient à la fin de la livraison. Ils sont ensuite distribués aux familles nécessiteuses dans la continuité de la distribution AMAP. Outre les adhérents, c'est donc un rayonnement plus large et 0 perte à la livraison. »

Marie
Champs Libres

16) La Farigoule

Ville de Fontenay aux Roses



« La FARigoule donne systématiquement les parts de récolte non distribuées pour cause d'absence d'AMAPien au Secours Catholique ou à l'hôtel social de la ville de Fontenay aux Roses.

C'est là notre seul acte de solidarité, nous avons réfléchi à la création d'un panier solidaire, mais plusieurs problèmes se posaient : à qui l'attribuer ? selon quels critères ? payé pas les cotisations (un peu juste!) ? payé par une contribution supplémentaire sur le prix du panier ?

Bref, nous n'avons pas trouvé de solution, le partage d'expérience d'autres AMAP sera intéressant à ce titre. »

Pascal
La Farigoule

17) AMAPassion

Ville de Montrouge

« Notre AMAP, AMAPASSION à Montrouge dans le groupe de presse Mondadori, donne les légumes qui restent après la distribution, et il en reste souvent pas mal car notre producteur est très généreux, aux femmes et hommes qui font le ménage dans l'entreprise. »

Florence
AMAPassion

Dispositifs de solidarité larges, combinant paniers solidaires et dons de paniers orphelins

18) La Courgette Solidaire

Ville des Lilas

« La Courgette Solidaire, l'AMAP de Les Lilas (93), porte l'idée de la solidarité marquée dans son ADN, et dans son nom. Nous avons plusieurs formes de solidarité, qui ont évolué avec le temps et qu'on est content.e.s de partager si cela peut donner des idées à d'autres groupes AMAP.

La première ce sont les Paniers Solidaires. Ces paniers, pour des personnes en difficulté économique, sont financés à moitié prix par notre association grâce aux cotisations de ses membres, aux donations provenant de la récupération des paniers restants en fin de distribution par les adhérent.e.s (donation a minima équivalent au prix du produit) et aux possibles subventions (si jamais elles existent).

L'Association se réserve le droit de modifier le montant financé en fonction de la quantité de demandes reçues chaque saison. Les adhérent.e.s des Paniers Solidaires ont les



mêmes droits que tous les adhérent.e.s mais doivent présenter des justificatifs économiques au moment de la signature du contrat.

La deuxième ce sont nos partenariats de longue durée avec les Restos du Cœur et les Secours Populaire des Lilas. Au début, ces associations récupéraient les paniers orphelins en fin de distribution. Mais parfois, il n'en restait aucun ! Ainsi donc, depuis un moment La Courgette Solidaire finance à 100% un panier hebdomadaire pour chaque association, et en plus leur donne les paniers orphelins (s'il y en a) en fin de distribution. Ces paniers sont financés par La Courgette Solidaire avec les mêmes ressources que les Paniers Solidaires expliqués ci-dessus.

Et la troisième forme, ce sont les partenariats occasionnels, quand les associations précédentes sont fermées en été. L'année 2016 avait été le tour de La Cuisine des Migrants, qui préparait ses repas à La Nouvelle Rôtisserie, et cette année c'était le Collectif Baras installé aux Lilas qui a récupéré les paniers orphelins d'une des distributions.

Si vous souhaitez plus d'infos vous pouvez nous écrire à courgettesolidaire@gmail.com»

*Marina
Pour La Courgette Solidaire*

19) Blomet Grands Prés

Ville de Paris

« Blomet Grands Prés, une AMAP éducative et solidaire »

« Dès sa création, notre AMAP a choisi la solidarité et l'éducation, en direction du quartier. Nous les avons inscrits dans nos statuts.

Les moyens:

Il est proposé aux adhérents de payer la part de légumes 0,50€ supplémentaires ou d'augmenter leur cotisation annuelle. Ces sommes sont transformées en parts solidaires et éducatives, environ 50 par an en légumes, et cette année, une partie sera offerte en viande ou oeufs ou jus de pommes. Par ailleurs, les adhérents sont invités à participer à certaines actions, afin de créer du lien social entre les AMAPiens et les bénéficiaires.

Les actions éducatives:

Dans les écoles: intervention en classe: Des soupes, des salades ont été cuisinées par les élèves avec des AMAPiennes, soit professeur des écoles, soit mère d'élève. Les enfants ont pu comparer le goût des légumes de l'AMAP et non bio. Ils ont aussi découvert le fonctionnement de l'AMAP. Lors de la fête de l'école: les enfants et les parents ont pu déguster des jus de légumes, ou créer des sculptures sur légumes. (cf, photos en pièce



jointe). Les enfants ont tellement pris de plaisir qu'ils me demandaient si je reviendrais à la prochaine kermesse, lorsque je les rencontrais dans la rue.

Dans une crèche: 1 part a été dégustée par les plus grands d'une crèche, lors d'un atelier cuisine. Ils ont mangé des carottes et de la betterave rapées. Ils ont découvert le piquant des radis. Le personnel a été agréablement surpris par la douceur des navets crus.

Dans une résidence de personnes âgées: un atelier cuisine a été organisé dans le cadre d'un travail autour de l'autonomie des résidents. Nos légumes ont permis aux personnes de retrouver des souvenirs des leurs petits plats d'antan... leurs petites madeleines de Proust!!!!

Dans 3 centres sociaux du quartier: Des ateliers cuisines ont été organisés avec des familles fréquentants ces centres, par des salariés, des bénévoles et des AMAPiens. Cela permis aux enfants et leurs parents de découvrir des légumes qu'ils ne connaissaient pas et d'échanger autour des recettes. La convivialité et la bonne humeur étaient vraiment au rendez-vous.

Les actions solidaires:

Depuis 4 ans, nous offrons des parts maraichères à 3 centres accueillant des personnes en situation précaire ou sans domicile fixe.

- Pour un, nous les apportons tous les mardis soirs. Ce qui nous permettait de rencontrer un bénévole. Nous avons arrêté notre collaboration, car l'équipe avait besoin de savoir le dimanche ce qui arriverait le mardi. Ce que notre producteur ne pouvait pas nous dire.
- Durant 1 an, nous avons collaboré avec un organisme de logements solidaires; hébergement de transition pour des personnes en très grandes difficultés. Un contrat a été signé pour moitié par un bénéficiaire et pour l'autre moitié par l'AMAP avec les parts solidaires.
- Actuellement, nous travaillons avec une association, "Hiver Solidaire" qui offre un diner et un couchage quotidien pour 12 personnes SDF de Décembre à Mars et 1 fois par semaine le reste de l'année. Ils viennent chercher 2 parts chaque mardi en hiver, et 1 de septembre à décembre. Une de nos adhérente était très impliquée dans l'association et faisait le lien, une autre a participé à un diner. Je suis en contact avec la responsable pour organiser un évènement un peu plus festif et convivial entre nos 2 associations, et diversifier nos dons.

Avec nos lieux de distribution:

Nous avons toujours choisi de distribuer dans des lieux où les légumes non distribués pouvaient bénéficier à des personnes en difficulté, où notre hébergement soit un partenariat et non un échange marchand.

Actuellement, nous sommes sur 2 lieux:

- Un hébergement pour personnes venant de la rue. 25 personnes habitent dans cette maison: une partie sont des anciens SDF, une partie sont des bénévoles logeant ici, mais travaillant à l'extérieur. Nous distribuons dans leur salon, ou dans le jardin. Il y a toujours 1 ou 2 résidents qui distribuent avec nous. Nous ne payons pas de loyer, mais nous leur donnons 1 part maraichère chaque semaine entre septembre et fin février et ce qui n'a pas été distribué. D'autre part, nous participons à un projet du centre 1 fois dans l'année (un voyage à Rome, des Tshirt avec les 2 logos du centre et de l'AMAP Blomet GrandsPrés). En 2 ans de collaboration, des relations très



cordiales se sont installées. Certains résidents nous attendent. Nous organisons 2 ou 3 évènements dans l'année en communs. C'est un réel partenariat avec de véritables échanges, dans une vie de quartier.

- L'autre lieu est un centre servant des repas tous les mercredis. L'équipe de cuisine est donc ravie de récupérer les légumes le mardi soir. Une adhérente est très impliquée dans ce lieu, mais l'AMAP elle-même n'a pas réussi à instaurer un réel partenariat. Nous quittons ce lieu en fin de saison pour différentes raisons.

Nous travaillons actuellement pour un nouveau lieu, et nous mettons un accent particulier pour que notre collaboration soit un partenariat entre les habitués du lieu et notre AMAP: Nous proposons donc nos parts solidaires et éducatives pour mettre en place des rencontres. Je serai vraiment heureuse de vous raconter nos prochains échanges.

L'AMAP BlometGrandsPrés, une AMAP éducative et solidaire, insérée dans son quartier, une belle aventure humaine, chaleureuse !

Voici ce que nous essayons de vivre, de mettre en place!!!! »

*Marie-Noëlle,
pour Blomet Grands Prés*

Le prix de panier solidaire

20) Robin des Pois

Ville d'Aubervilliers

« Nous avons, ici à l'AMAP Robin des Pois, mis en place dès l'origine, il y a 4 ans, un système de paniers équitables inspiré de celui de "Patates 12", l'AMAP du 12^{ème} arrdt, que tu dois connaître. En résumé, chaque adhérent qui le souhaite adhère à notre système équitable et paie en fonction de ses revenus déclarés, (nous ne demandons pas de justificatifs). C'est un système solidaire : les adhérents "aisés" paient davantage, les adhérents fauchés moins. Concrètement, le prix de base d'un grand panier de légumes est de 15 € ; les adhérents qui paient le plus cher, sont facturés au prix de 17,50 € ; les plus fauchés versent 8 € par panier. Reste que le tarif est individualisé, chacun acquitte un prix différent, en fonction de ses revenus, via un calcul un peu complexe, que je ne saurais pas à cet instant T restituer.

Nous restons attachés à ce système, qui pourtant ne fonctionne qu'en partie : sur une soixantaine de paniers distribués, environ une moitié participe au système équitable. Ceci parce que certains de nos adhérents n'ont pas souhaité participer au système, mais surtout parce que la logique du système nous oblige à le fermer en début de saison (les personnes qui adhèrent à l'AMAP plus tard ne peuvent plus participer), alors que nous sommes encore loin d'avoir fait le plein d'adhérents. Il y a là un défaut que nous n'avons pas réussi jusqu'à présent à corriger.



De mon point de vue (à recouper), nos paniers équitables rendent service à un nombre réduit d'adhérents (une dizaine au plus), qui perçoivent des revenus limités et ne pourraient sans cela profiter des légumes bio de l'AMAP. Cependant le système équitable ne s'applique pas aux autres produits faisant l'objet de contrats, pain, fruits et oeufs/fromages. Surtout, des obstacles culturels (le bio, ce n'est pas pour moi, c'est une affaire de bobos...) freinent une partie du public d'Aubervilliers, seconde ville la plus pauvre de France, qui hésite à adhérer à une AMAP. Il faudrait arriver à dépasser cette image, mais jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé la bonne formule... »

*Bernard,
Pour Robin des Pois*

